



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises

Question écrite n° 90071

Texte de la question

M. Yannick Favennec attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur la situation des entreprises artisanales du bâtiment. Les représentants de ces entreprises ont formulé un certain nombre de propositions qui permettraient d'améliorer leurs conditions d'activité. Ils souhaiteraient notamment l'application du taux de TVA à taux réduit sur tous les travaux d'entretien et d'amélioration des logements, la simplification et l'harmonisation de l'ensemble des dispositifs d'aide au logement pour les rendre plus lisibles, le renforcement de la lutte contre la concurrence déloyale liée au détachement des travailleurs, l'accès facilité des artisans aux marchés publics ou encore la simplification de l'accès aux qualifications RGE. Il lui demande quelle réponse elle entend apporter aux attentes des artisans du bâtiment.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90071

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2015](#), page 7671

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)